



SUD - SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Epargne
SECTION Bretagne Pays de Loire

319 route de Vannes 44800 ST HERBLAIN

Email : sud.cebpl@orange.fr Tél : 02.72 20 34 87

Site internet : www.sudbpce.com Facebook : Sud BPCE



Les Conseillers Indépendants Locaux : La Direction, gagnante-gagnante !

Les « Conseillers Indépendants Locaux » (CIL) comme seule alternative pour éviter la fermeture des agences en zone rurale ? En tout cas, c'est ce que voudrait nous faire croire la Direction ! Les élu.es du CSE se sont faits accompagner d'un cabinet extérieur la Syndex pour analyser ce projet.

La conclusion est sans appel, le développement de ce modèle de « Banquier et Entrepreneur » sera un cataclysme social, économique et financier !

**Le modèle « UBER » aux portes
de la banque :**

**Fin du salariat
Fin de la protection sociale
Fin des tickets restaurants
Fin des cotisations retraite
Fin de la couverture santé....**

Notre modèle salarial et collectif se transformerait en un modèle d'indépendants, payés à la commission. Un modèle «UBER » qui, pourtant, a montré ses limites surtout en période de crise. Derrière le miroir aux alouettes se cache un modèle de précarité où, pour espérer vivre dignement de son travail, il devient impératif d'être un « Winner ».

En effet, le rapport d'expertise indique que pour gagner un peu plus qu'un Directeur d'Agence, il faudra non seulement travailler 20% de temps en plus, tout en « orientant » les clients vers les produits les plus commissionnés au mépris de l'éthique et développer le portefeuille en étant parfois même en concurrence avec les agences CEBPL !

Alors, pour tous les volontaires espérant plus d'autonomie, plus de valorisation, plus de reconnaissance, de meilleures conditions de travail, vous pouvez tenter votre chance... sans aucune protection sociale, sans garantie de revenus, mais avec la seule certitude d'une augmentation de votre temps de travail ! Vous voici avertis !

Le « monde d'après » doit au contraire, en ces temps de pandémie, faire émerger des valeurs collectives, solidaires et d'entraide.

Alors, pourquoi un tel projet ?

« Éviter la fermeture des agences rurales qui ne sont pas rentables », « se développer », « conquérir de nouvelles parts de marché », « seule voie possible au développement de notre Caisse » ... répond sans vergogne nos dirigeants.

Mais qu'en est-il réellement ? **La mise en place des CILS répond à une problématique organisationnelle** (souvent dû à un manque d'effectifs et à un manque d'investissement dans les agences rurales) **bien plus qu'économique : nos agences rurales sont rentables !**

D'autres stratégies de développement existent et sont proposées par les experts sans aucun impact pour la Direction.

Stratégies soutenues par les élu.es SUD-Solidaires : **l'investissement dans les locaux, maintien du maillage agences, maintien des agences, relation et services de proximité et surtout une politique de maintien des effectifs et de juste rémunération !**

C'est pourquoi vos élu-es SUD-Solidaires condamnent ce projet qui enthousiasme déjà la concurrence se délectant par avance de récupérer les parts de marché libérées !

Les Caisses d'Épargne bicentennaires, créées dans un esprit philanthropique, ne peuvent décemment pas mener un tel projet allant à contre sens de leur esprit mutualiste et coopératif !

Sourde aux alertes des élu.es de toutes les organisations syndicales sur les risques sociaux, financiers, de requalification et d'éthique, l'obstination de la direction fait l'unanimité contre elle... y compris chez les dirigeants des différentes Caisses d'épargne !



**« En 200 ans, tout a changé, sauf nos valeurs » ?
Plus que jamais, luttons pour des conditions de travail décentes pour tous!**